COMMUNE DE VARENNES-SAINT-SAUVEUR

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du samedi 21 mars 2026 à 20h30

Absent(e)s excusé(e)s :

Secrétaire de séance : François PERRIER

Accueil des nouveaux élus par le maire sortant Mr Jean-Michel LONGIN

Installation du conseil municipal et des conseillers communautaires :

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Evelyne VILLARD, doyenne de l'assemblée

Election du Maire :

Candidature : Monsieur Frédéric CANNARD

2 scrutateurs sont nommés : Mr Christophe TRONTIN et Mr Jean-François LISTRAT

Vote à bulletins secrets : 14 bulletins pour Frédéric CANNARD
1 bulletin blanc

Monsieur Frédéric CANNARD est élu maire de la commune de Varennes-Saint-Sauveur

Détermination du nombre d'adjoints :

Monsieur Frédéric CANNARD, maire nouvellement élu, reprend la présidence de la séance du conseil municipal.
Monsieur le Maire indique que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire au maximum.
Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 3 adjoints.
Le Maire propose de déterminer le nombre d'adjoints à trois élus
Accord à l'unanimité du conseil municipal

Election des adjoints :

Le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.
Chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de dix minutes pour le dépôt, auprès du Maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire.
A l'issue de ce délai, le Maire a constaté une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire.
La liste conduite par Mme Joan BOULEUX comporte trois noms : Joan BOULEUX, Jean-Luc MAGNIN, Evelyne VILLARD.

2 scrutateurs sont nommés : Mr Christophe TRONTIN et Mr Jean-François LISTRAT

Vote à bulletins secrets : 15 bulletins pour la liste menée par Mme Joan BOULEUX

Le maire proclame élus les candidats figurant sur la liste conduite par Mme Joan BOULEUX et ils sont immédiatement installés.

Indemnités de fonction du Maire et des adjoints :

L'indemnité se calcule en pourcentage de l'indice brut 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique avec un maximum de 55,7 % de l'indice pour l'indemnité du Maire et 21,38 % de l'indice pour les adjoints.

Le Maire propose de rester sur des indemnités identiques au précédent mandat soit :

Indemnité du Maire = 23 % de l'indice brut 1027 soit 945,41 € brut / mois

Vote à l'unanimité du conseil municipal

Indemnité des adjoints = 16,5 % de l'indice brut 1027 soit 678,24 € brut / mois

Vote à l'unanimité du conseil municipal

Délégations permanentes du conseil municipal au Maire :

Le conseil municipal donne délégation au Maire, pour la durée du présent mandat :

- De procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires,
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget et pour un montant maximum de 10.000,00 € HT.
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres y afférents
- De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- D'accepter les dons et legs qui ne sont ni grevés ni de conditions ni de charges.

Désignation des membres aux commissions :

Commission des finances : Frédéric CANNARD, Joan BOULEUX, Evelyne VILLARD, Jean-François LISTRAT, François PERRIER, Francine BESSONNAT, Jean-Luc MAGNIN

Commission jeunesse, sport, animations : Joan BOULEUX, Bénédicte TASSA, Kévin HETIER, Fabien COTTIN, Marie DIMBERTON, Florian PUTIN

Commission communication, culture : Joan BOULEUX, Christophe TRONTIN, Francine BESSONNAT, Evelyne VILLARD, Frédéric CANNARD, Florian PUTIN

Commission voirie, réseaux : Jean-Luc MAGNIN, Florian PUTIN, Kévin HETIER, Jean-François LISTRAT, Christophe TRONTIN, Emilie VOLATIER

Commission bâtiments : Jean-Luc MAGNIN, Fabien COTTIN, Jean-François LISTRAT, Florian PUTIN, Emilie VOLATIER

Commission affaires scolaires, garderie : Evelyne VILLARD, Bénédicte TASSA, Emilie VOLATIER, François PERRIER, Lucette DOURY

Commission affaires sociales : Evelyne VILLARD, Bénédicte TASSA, Marie DIMBERTON, Jean-Luc MAGNIN, Lucette DOURY

Commission agriculture, environnement : Evelyne VILLARD, Kévin HETIER, Christophe TRONTIN, Fabien COTTIN, Lucette DOURY, Emilie VOLATIER

SIVOM : Jean-Luc MAGNIN / Lucette DOURY

SYDESL : Jean-Luc MAGNIN / Jean-François LISTRAT (suppléant : Christophe TRONTIN)

Commission appel d'offres : Maire +
Titulaires : Jean-Luc MAGNIN, François PERRIER, Jean-François LISTRAT
Suppléants : Francine BESSONNAT, Lucette DOURY, Florian PUTIN

Agence Technique Départementale : Florian PUTIN

Représentant des armées : Bénédicte TASSA

EHPAD Frontenaud : Evelyne VILLARD

Représentants auprès des associations :

Les Amis de la Tuilerie : Evelyne VILLARD, François PERRIER

Club sportif, section football : Kévin HETIER, Florian PUTIN

Club sportif, section pétanque : François PERRIER, Kévin HETIER

Amicale Cycle Varennois : Jean-François LISTRAT, Christophe TRONTIN

Association Imagine : Marie DIMBERTON, Francine BESSONNAT

La Lyre varennoise : Frédéric CANNARD, Joan BOULEUX

Sou des Ecoles : Fabien COTTIN, Bénédicte TASSA

Cantine scolaire : Evelyne VILLARD, Lucette DOURY

Amicale des Sapeurs-Pompiers : Joan BOULEUX, Kévin HETIER

Amicale des Donneurs de Sang : Marie DIMBERTON, Christophe TRONTIN

Société de Chasse : Kévin HETIER, Jean-Luc MAGNIN

Club du 3ème Age : Evelyne VILLARD, Jean-Luc MAGNIN

FNACA : Frédéric CANNARD, Joan BOULEUX

Chorale « à corps et à cris » : Emilie VOLATIER, Fabien COTTIN

Touch Rugby : Florian PUTIN, Jean-François LISTRAT

Lecture de la charte de l'élu local :

Le Maire donne lecture de la charte de l'élu local (un exemplaire est remis à chaque conseiller municipal)

Compte-rendu de la réunion du 5 mars 2026 :

Vote avec 12 voix pour et 3 abstentions

Questions diverses :

- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
- Prochain conseil municipal : 23 avril 20h30
- Commission de finances : jeudi 16 avril à 18h
- Appel d'offres réfection toiture tuilerie : prévoir date avec Atelier 71
- Commission pour repas du 1er mai : 25 mars à 20h30
- Cérémonie dimanche 22 mars à 10 h pour commémoration

Varennes Saint Sauveur, le 22 mars 2026

Le Maire



Frédéric CANNARD